

appropriées viennent, aux États-Unis et dans les autres pays, étayer cette croissance, l'augmentation du produit national brut de l'ensemble de la zone OCDE pour les années 1960-1964 correspondra probablement à l'objectif de croissance de 50 p. 100, fixé pour la décennie 1960-1970 par le premier Conseil ministériel.

L'importance de la stabilité intérieure comme condition d'une croissance économique à long terme harmonieuse a été soulignée. Les coûts et les prix montent assez rapidement dans un certain nombre de pays européens. Un plan de stabilisation est mis en œuvre en France. Des mesures ont aussi été adoptées en Italie et d'autres devront être envisagées.

3 En ce qui concerne les paiements internationaux, les mesures prises par des pays membres et les tendances récentes du commerce intra-OCDE ont commencé et devraient continuer à rééquilibrer progressivement les balances déficitaires ou excédentaires. Il importe que, dans les mesures qu'ils adoptent pour répondre aux exigences de leur situation interne, tous les pays membres continuent à prendre en considération les répercussions qu'elles peuvent avoir sur l'équilibre général des paiements internationaux.

4 Dans les pays membres moins développés, la croissance économique constatée ces dernières années a été en général quelque peu supérieure à celle de l'ensemble de la zone de l'OCDE. Toutefois, on ne peut guère dire que l'écart qui existe entre ces pays et les autres pays membres ait réellement commencé à se réduire comme il serait désirable; une tâche considérable reste à accomplir dans ce domaine.

Les Ministres ont donc considéré comme souhaitable que les problèmes de développement des pays membres moins développés continuent à bénéficier de toute l'attention et de la coopération de l'Organisation et de ses pays membres plus développés.

Les Ministres ont noté avec satisfaction qu'un nouveau programme de développement sera mis en œuvre en Espagne en 1964. Les Ministres ont aussi examiné la situation des consortiums pour l'aide à la Grèce et à la Turquie et ont affirmé à nouveau l'importance qu'ils attachent aux efforts faits par les pays membres pour aider au développement de ces deux pays, notamment par l'octroi de capitaux à long terme à des conditions favorables.

5 Les Ministres ont passé en revue les travaux de l'Organisation dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et de la main-d'œuvre. Ils ont estimé que ces travaux devraient être de plus en plus orientés vers les problèmes d'adaptation que posent les modifications de structure dans les économies des pays membres. Ils ont estimé notamment que l'Organisation devrait poursuivre ses travaux concernant la politique active de main-d'œuvre ainsi que ses études sur le reclassement et la mobilité de la main-d'œuvre et sur les transferts d'industries.

6 Les Ministres ont enregistré avec satisfaction les résultats de la Réunion ministérielle des 3 et 4 octobre 1963 sur la science et la technologie.

7 Les Ministres ont noté que l'aide au développement a été maintenue à un niveau élevé et que ses modalités ont été améliorées, bien que l'accroissement